



Cherche jardinier citoyen !

DATES À RETENIR



Maison du vélo mobile
un service de Rennes Métropole
à votre rencontre



location
atelier
conseil
événement

LA MAISON DU VÉLO MOBILE

Dans votre commune,
à Montgermont

SAMEDI 16 AVRIL 2022

Place Jeanne Beusnel,
de 10h à 14h

Avec la participation des associations
La Petite Rennes (auto-réparation des vélos)
Roazhon Mobility (remise en selle adultes et enfants)
Et des services du réseau **STAR Bus et Métro**



■ 26 avril

Les Bons Amis
Atelier mémoire
Salle Hoëdic - 9h30 à 11h30

■ 26 avril

Les Bons Amis
Randonnées pédestres - 1h15 ou 2h
Départ 14h Espace Évasion B. Douard

■ 29 avril

Les Bons Amis
Gymnastique préventive santé
Salle Houat - 11h à 12h

■ 29 et 30 avril

Saison culturelle
Co-Errance
Espace Évasion - 20h30
Tarif : 6€ / 4€ / 2€ carte Sortir!

■ Dimanche 8 mai

Anciens Combattants et Citoyens de la Paix
Commémoration de l'armistice de 1945
10h au Monument aux morts
(suivi d'un repas pour les adhérents)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Marcel Castellan 03/03

Léa Lebras 21/03

TRAVAUX

Travaux et permis de construire accordés

Pascal Durand

La Boussardière
Changement de menuiseries

René Bébin

La Beuchère - Clôture

Alexandre Roullier

12 rue de Gilbert
Terrasse et porte de service

M. et Mme Desevedavy

6 place Jane Beusnel

Ravalement de façade
(isolation par l'extérieur)

Alain Fixot

19 rue de la Motte
Remplacement d'une porte
fenêtre en fenêtre

Maxime Prat

2 impasse du Belvédère
Ravalement

SAS Bio Artisanal de Bretagne

6 Place Jane Beusnel
Changement couleur menuiserie

Jean-Marc Heliez

6 rue du Champ Madame
Changement de menuiserie et
porte de garage

Michel Dupuy

28 rue de Bellevisée
Changement de garde-corps

Quentin Cavan

23 rue de Pacé
Agrandissement de 2 fenêtres
existantes

Sommaire

■ Informations municipales - P4

- Budget 2022
- Permis de végétaliser
- Passer du temps ensemble
- Voter
- Des détecteurs de CO²
- C'est chaud à table !
- Conseiller numérique

■ Enfance-Jeunesse - P10

- Animations parentalité
- Écoles Gérard Philippe
- École Notre Dame
- Cap à Cité

■ Vie économique - P12

- SB Nail Artist

■ Culture et loisirs - P13

- Stages d'aquarelle
- Coup de cœur de la Médiathèque

■ Vie associative - P14

- Club des bons amis
- Volley

■ Escapades estivales - P15

- Malicieuse escapade
- Fugue celtique



Distribution : Les P'tits bouts
 Autour de la Motte - Avril 2022 - N°199 - Bulletin mensuel
 Directeur de la publication : Laurent Prizé
 Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge
 Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les élus concernés par les articles, les écoles École Gérard Philippe, Notre Dame, les Francas, les associations montgermontaises (Anciens Combattants, BCM, Club des Bons amis)
 Comité de relecture :
 Marie-Madeleine Jacob, Christine Truchet,
 Anne Daufin, Jean-Yves Quélenec, Nathalie Le Dévéhat
 (sauf ajouts et modifications de dernière minute).
 Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont
 02 99 68 83 88
 mairie@ville-montgermont.fr - ville-montgermont.fr
 Réalisation : Service communication Sabrina Duchemin
 Crédit images : Freepik
 Impression : imprimerie Hauts de Vilaine Châteaubourg

*"La démocratie est un idéal.
 À chacun il revient de la faire vivre".*

Alain Pintus



Je souhaite tout d'abord **adresser mes remerciements** les plus sincères à toutes les personnes et associations Montgermontaises qui se sont mobilisées lors des collectes en soutien aux Ukrainiens.

Au fur et à mesure que les jours passent, nous mesurons les atrocités de la guerre et il ne fait malheureusement aucun doute que d'autres actions de solidarité seront nécessaires envers ce peuple, mais pas seulement.

Notre monde est en tension et nous nous devons de rester vigilants et fraternels.

Nous sommes passés d'une crise pandémique toujours présente, à la guerre aux portes de l'Europe et ce, dans un contexte électoral important pour notre Pays. Mon propos se limitera à rappeler **l'importance de participer aux prochaines élections présidentielles et législatives.**

S'intéresser au débat démocratique, en prenant le soin d'écouter les diverses sensibilités, vous permettra de faire un choix, votre choix, et de le faire savoir avec votre bulletin de vote.

Nous avons cette chance, de vivre en France, un pays riche de ses diversités où la liberté d'expression est garantie par notre Constitution.

Préservez nos droits en les faisant valoir et allons voter.

L'actualité montgermontaise de ce dernier mois a été, pour le Conseil municipal, de tracer sa feuille de route annuelle. Les grandes lignes du budget 2022, voté le 31 mars, vous sont présentées dans ce numéro d'Autour de la Motte. Vous pouvez également consulter le document complet sur le site internet de la commune.

Avec le retour du printemps, les activités extérieures vont pouvoir se démultiplier et je souhaite qu'elles soient l'occasion de moments partagés et de **respect mutuel de l'usage des espaces publics.**

Veillons à faire attention au bruit et ramassons nos déchets.

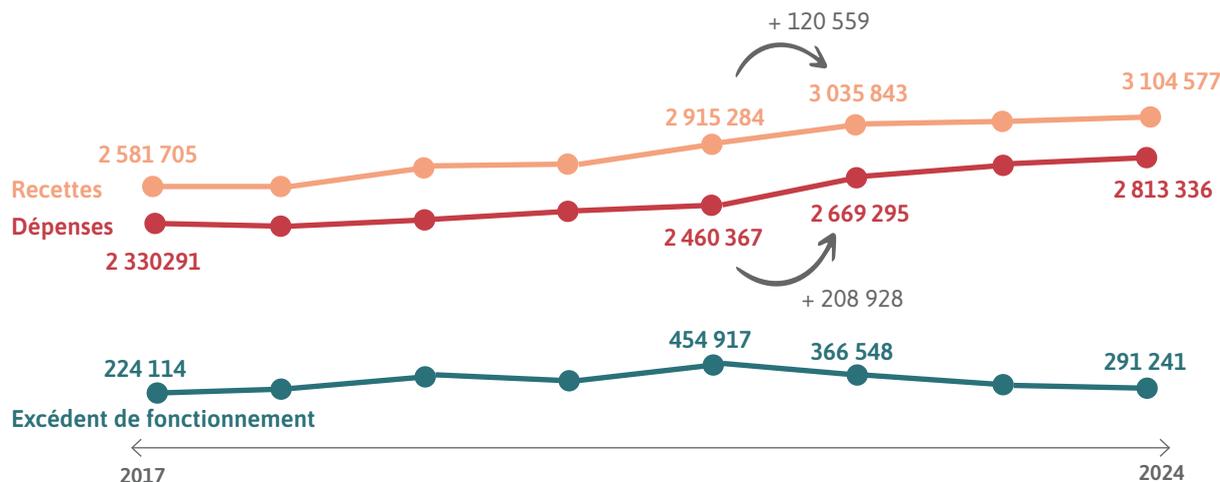
Lors du dernier Conseil municipal nous avons également adopté une charte pour la mise en place du permis de végétaliser. Ce dispositif doit nous permettre, **ensemble, d'embellir notre commune** et de développer la nature en ville.

Laurent Prizé, Maire



BUDGET 2022

Une augmentation de près de 8%



DÉPENSES

Une augmentation prévisionnelle de plus de 8% sur le budget en 2022 qui s'explique de la façon suivante :

Une inflation prévue à 3% impactant

Le coût de l'énergie

Le Syndicat Départemental d'Énergie, avec lequel la commune a conclu un contrat groupe, prévoit une augmentation de 50% du coût de l'électricité en 2022. Concernant le prix du gaz, le contrat permet de bénéficier d'un prix bloqué sur l'année 2022.

Le coût des repas servis à la cantine municipale

Deux raisons à cette augmentation :
La hausse du coût des matières premières alimentaires.
Mécaniquement, l'augmentation des enfants fréquentant la cantine scolaire augmente le coût réel dépensé par la collectivité.
Pour rappel, le prix facturé aux familles ne couvre pas la totalité des frais engagés par la collectivité pour ce temps du midi (repas, encadrement et ménage).

La hausse du coût des matériaux

L'inflation impacte directement le coût d'achat de matériels, de mobiliers nécessaires à la maintenance des bâtiments communaux. Les délais d'approvisionnement ont également des répercussions sur ces coûts.

Des cotisations d'assurance à la hausse

Les contrats d'assurance de la commune ont été renégociés au 01/01/22. Du fait d'une sinistralité globale en hausse dans les collectivités, les cotisations demandées par les assureurs ont fortement augmenté.

Montgermont franchit le seuil des 3 500 habitants, les services doivent s'adapter

La commune se développe et adapte ses services à la croissance de sa population. La volonté municipale est de maintenir, mais aussi d'améliorer, la qualité de service offerte aux Montgermontais en les accompagnant du mieux possible dans leur vie quotidien et dans leurs démarches.

Enfance- jeunesse

L'ouverture d'une 5^e classe en maternelle à l'école publique Gérard Philippe a nécessité le recrutement d'une nouvelle Atsem.
L'augmentation de la fréquentation au restaurant scolaire exige de renforcer les équipes d'encadrement des temps de repas mais également des différents temps d'activités périscolaires (pause méridienne, TAP et garderie).

Service des Espaces verts

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Les Petits Prés sera terminée dans l'année. Sa gestion complète sera rétrocédée à la collectivité.
Comme pour l'ensemble de la commune, la voirie et les réseaux deviendront une compétence métropolitaine. Les espaces verts et le maintien de la propreté des sites seront du ressort de la commune et donc du service des espaces verts qui devra alors être renforcé.

Services administratifs

Un recrutement d'un agent à mi-temps au sein des services administratifs devient également obligatoire afin de répondre aux nouvelles normes réglementaires incombant aux communes de plus de 3 500 habitants.

RECETTES

Pour faire face à ces augmentations, la commune prévoit une évolution à la hausse de ses recettes.

- L'augmentation de la fréquentation aux différents temps périscolaires amène une augmentation des recettes dites de "produits des services".
- La commune grandissant, de nouvelles propriétés se construisent qui, cumulées à une augmentation du taux de la taxe foncière de 3%, permettent d'accompagner une hausse des dépenses de fonctionnement. Chaque année, ces prévisions sont réajustées en fonction de l'actualité communale et du contexte national. Les services et les élus restent attentifs à l'évolution de la situation pour adapter au mieux le fonctionnement aux projets et d'être inventif pour poursuivre la qualité et l'amélioration du service rendu tout en respectant les contraintes financières.

Deux grands projets importants pour la commune se sont achevés : La Ruche et la deuxième salle de tennis au complexe de la Duchesse Anne. 2022 sera alors le commencement de nouveaux projets avec cette période introspective d'études et de réflexion. Ainsi les subventions acquises sur les investissements 2021 seront majoritairement versées sur l'exercice 2022 et permettront d'autofinancer intégralement les dépenses prévisionnelles à hauteur de 1 350 000 d'euros. La commune n'aura donc pas besoin d'emprunter en 2022 et conservera une bonne capacité d'endettement pour les années à venir.

Les projets à l'étude en 2022

■ Études débutées fin 2021

Le renouvellement urbain de la Bégassière et l'extension urbaine de la Rébunière.

L'étude devrait s'étendre jusque fin 2023 avec Territoires Publics.

La réhabilitation de la métairie Est de la place Jane Beusnel pour la transformer en Tiers Lieu.

La réhabilitation du plateau sportif rue de Rennes pour améliorer l'offre de services de loisirs sur cet espace.



■ Études débutées début 2022

L'installation d'une résidence adaptée aux seniors rue Pierre Texier.

Étude réalisée avec le promoteur Scib.

■ Études débutées mars 2022

La rénovation et la reconstruction de la cantine et de la cuisine scolaire.

La signalétique

Une étude signalétique est en cours qui amènera à retravailler les panneaux d'indication des espaces publics, bâtiments publics, commerces... sur la commune.



■ Études à réaliser d'ici l'été 2022

Le réaménagement de l'ancienne mairie et de l'ancienne école rue Pierre Texier.

■ Études à réaliser à l'automne 2022

La rénovation énergétique d'Espace Évasion

Une étude énergétique à Espace Évasion Bernard Douard, bâtiment indispensable à la vie associative montgermontaise mais aussi consommateur énergétique important sera menée sur la prochaine période de chauffe de l'équipement.



PERMIS DE VÉGÉTALISER

Envie de jardiner sur un espace public ? Demandez une autorisation et devenez jardinier citoyen de la commune !

La ville de Montgermont soutient et encourage les initiatives citoyennes qui favorisent le développement de la végétalisation sur le domaine public.

Toute personne (habitant, association, collectif...) désireuse de mettre en place et d'entretenir des éléments de végétalisation sur l'espace public peut demander une autorisation d'occupation temporaire du domaine public. Si le projet est réalisable et cohérent, la commune lui délivrera alors un Permis de végétaliser.

Objectifs de ce jardinage citoyen :

- Favoriser le développement de la nature en ville.
- Participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie.
- Créer des cheminements agréables et participer au rafraîchissement de l'air.
- Favoriser la biodiversité en offrant refuge et nourriture à la petite faune.
- Créer du lien social, favoriser les échanges, notamment entre voisins.

Où puis-je jardiner ?

Pourront faire l'objet d'une autorisation :

- Les pieds d'arbres et autres petits espaces de pleine terre situés sur l'espace public.
- Les bacs et jardinières existants.

Les obligations du jardinier citoyen :

• Respect de l'environnement

Le jardinier citoyen s'engage à jardiner dans le respect des racines de l'arbre et de l'environnement. Il doit désherber les sols manuellement. L'utilisation de produits phytosanitaires ou d'engrais chimiques ou encore de bâches plastiques est strictement interdite. Seul le compost ménager ou le terreau sont autorisés.

• Choix des végétaux

Les plantes vivaces, les espèces locales, mellifères et peu consommatrices en eau sont à privilégier. Les plantes épineuses, urticantes, allergènes, invasives ou au développement difficilement contrôlable sont interdites (ex : Laurier palme, Berce du Caucase, Rhododendron Pontique, Arum, Daphnée, Muguet, Datura, bambou,...).

Les végétaux doivent être adaptés à l'espace prévu, au niveau aérien et racinaire et choisis en fonction de leur préférence en terme d'exposition.

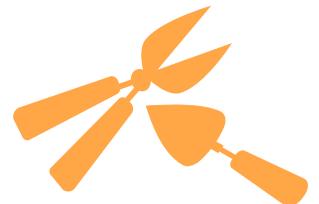
• Entretien, propreté et sécurité

Le jardinier citoyen s'engage à respecter le projet initial pour lequel l'autorisation a été accordée. Il s'engage à entretenir et soigner les végétaux, en assurer la taille, le paillage et le renouvellement si nécessaire. Il assure également si besoin l'arrosage des végétaux, de façon économe, en veillant à ne pas laisser d'eau stagnante.

La végétation mise en place ne doit pas gêner les déplacements piétons, vélos et autres utilisateurs de l'espace public.



Le permis de végétaliser sera accordé par la Mairie de Montgermont après avis favorable de Monsieur Le Maire ou son délégataire, à l'issue d'une étude de faisabilité de la demande par les services techniques municipaux.



Les végétaux préconisés :

- | | | | |
|-------------------------------|------------------------|---------------------------|-----------------------|
| • Campanule naine de rocaille | • Œnothère de Missouri | • Carex | • Hosta |
| • Cornouiller | • Pachyshandra | • Œil de jeune fille | • Lavande |
| • Vergerette | • Orpin | • Cornouiller stolonifère | • Nandina |
| • Euphorbe de Corse | • Symphorine | • Fougère | • Herbe à ecouvillons |
| • Fétuque bleue | • Thym | • Euphorbe | • Penstemon |
| • Balai lydien | • Petite pervenche | • Herbe du Japon | • Pattes d'ours |
| • Géranium vivaces | • Alchemille | • Véronique arbustive | • Potentille |
| • Lierre | • Langue de cerf | • Hélianthème | • Romarin |
| • Millepertuis couvre-sol | • Buis | • Hellébore | • Spirée |
| | • Bruyère | • Heuchère | |

PASSER DU TEMPS ENSEMBLE

au jardin partagé !

Situé aux Petits Prés, le nouveau jardin partagé est bordé par la rue des Fibules au sud et par la rue de Condate au Nord.



Pensé par l'équipe municipale dès la création de la ZAC en 2010, le jardin aménagé des Petits Prés a vu le jour en 2022. Ce dernier a été conçu pour des déplacements libres et pour permettre aux usagers de disposer de petites surfaces cultivables. Un espace commun partagé a également été prévu en partie centrale avec un abri de jardin et une grande table.

La Municipalité a souhaité favoriser la culture durable, c'est pourquoi deux composteurs et deux bacs récupérateurs d'eau seront mis en place afin de valoriser une pratique vertueuse du jardinage.

Le jardin est intégralement clôturé et arboré par une haie fruitière, faite de petites baies (cassissiers, groseilliers, framboisiers, myrtilliers...) et d'arbres fruitiers (pêchers, pruniers, pommiers, poiriers). Tous les aménagements ont été le fruit de concertations entre les élus, l'aménageur de la ZAC Territoires, l'association MonGermeMonte et les riverains du jardin. Une réunion publique a également eu lieu afin de présenter le projet le 24 mars 2021.

Un jardin partagé : pour quoi faire ?

Un jardin partagé permet de jardiner ensemble. Chaque jardinier peut venir lorsqu'il en a envie ou lors des animations mises en place. C'est un lieu de convivialité et de partage. Ainsi les jardiniers les plus aguerris peuvent initier les novices.

Ouvert à tous, que vous ayez ou non un jardin, que vous viviez en maison ou en appartement, que vous soyez un spécialiste de la permaculture ou au contraire que vous ne sachiez pas faire.

Comment faire partie de l'aventure ?

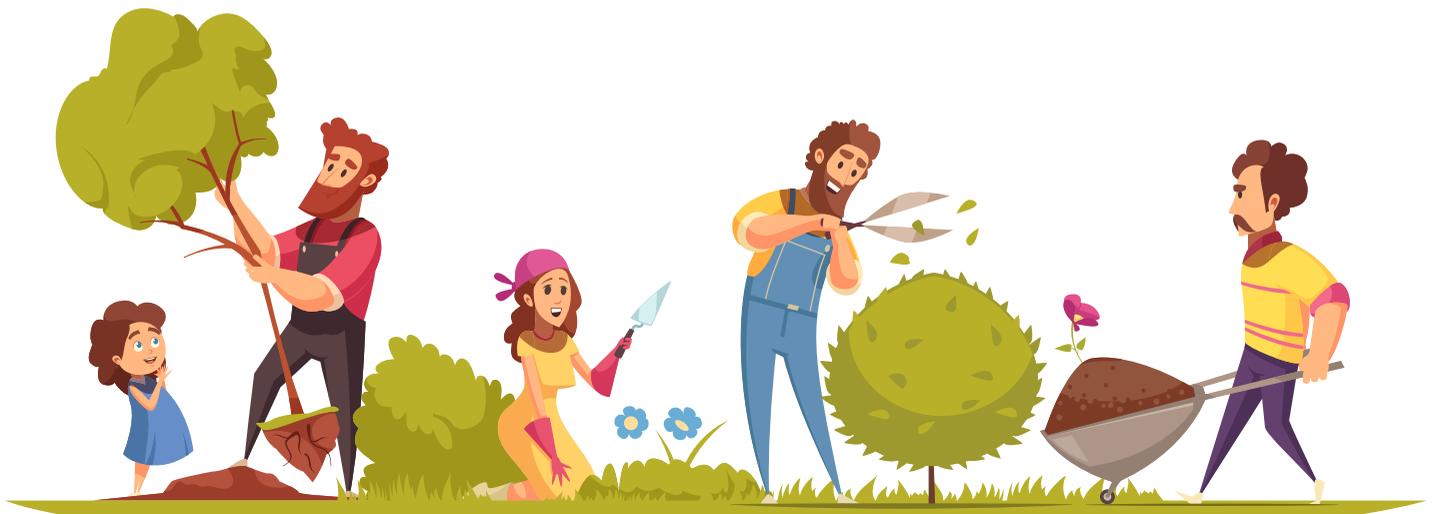
La Municipalité a signé une convention avec l'association de développement durable MonGermeMonte, qui porte dorénavant ce nouveau jardin partagé. Il vient s'ajouter au jardin Rayon de Soleil proche du chemin de la Duchesse Anne et le jardin Uni-Vert situé sur le mail Éric Tabarly. Afin de soutenir l'association, la Municipalité a mandaté l'association Vert le Jardin de Rennes Métropole pour assurer l'accompagnement et le démarrage de ce nouveau projet.

Les conditions pour venir au jardin partagé des Petits Prés : vous devrez vous acquitter de la cotisation de 10 € par an correspondant à l'inscription à l'association MonGermeMonte. Contact : mongermemonte35@gmail.com

Le premier chantier participatif



Le 29 janvier dernier, Vert le Jardin et MonGermeMonte ont proposé à tous les jardiniers en herbe de la commune de venir planter la haie fruitière du jardin et de réaliser les premiers aménagements, à savoir pailler les allées. De nombreux habitants se sont déplacés et ont ainsi pu découvrir la joie du travail collectif en pleine nature.



DES DÉTECTEURS DE CO²

dans les classes

Des détecteurs de CO² ont été installés dans les salles de classe des écoles Gérard Philippe (mis à part dans les deux nouvelles classes près de La Ruche, celles-ci étant déjà équipées de modules mesurant le taux de CO² et ajustent ainsi automatiquement le fonctionnement et le débit des VMC).

Ces petits boîtiers mesurent le CO² présent dans la pièce et la petite tête sur l'écran change de couleur si son niveau est trop élevé, indiquant qu'il est temps d'ouvrir les fenêtres.



C'EST CHAUD À TABLE !

Nouveaux équipements à la cantine scolaire

Entre fin 2021 et début 2022, la commune a investi près de 30 000 € en matériel pour la cuisine et la cantine scolaire.

Certains éléments étaient devenus vétustes et n'étaient plus adaptés au nombre d'enfants venant déjeuner. En effet, l'an passé, la commune enregistrait entre 280 et 300 enfants chaque midi. Depuis la rentrée scolaire, une augmentation franche a été constatée avec des pointes de fréquentation à plus de 340 repas servis.

Un travail partenarial avec le prestataire Armonys Restauration, la commission enfance jeunesse et l'équipe d'agents communaux de la cantine a permis d'acquérir du matériel facilitant

la fabrication des repas, le service en salle et répondant à des demandes d'enfants.

Des armoires de maintien en température (froide et chaude) ont été installées dans chaque salle du restaurant scolaire.

Ainsi le personnel du service restauration peut disposer sur table (pour les élémentaires qui se servent en autonomie) les nouveaux plats, adaptés au nombre de convives par table (les anciens "bacs gastro" ne l'étaient pas). Ces améliorations de matériels permettent dorénavant de préserver la

qualité de la production et la bonne température des plats sur les deux temps de service.

En lien avec l'étude de réhabilitation et de rénovation du restaurant municipal (cuisine et cantine) démarrée en 2022, l'équipe municipale souhaite mener une réflexion pluriannuelle de remplacement et d'adaptation du matériel afin de poursuivre l'amélioration de la qualité et de la diversité des plats et de s'adapter à l'augmentation régulière de la fréquentation de la cantine scolaire.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Des formations pour vous aider à passer au numérique



Vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils informatiques ? Naviguer sur Internet ? Gérer vos courriels ? Installer une application ? Stocker vos contenus numériques ?...

Vous souhaitez connaître l'environnement et le vocabulaire numérique, apprendre les bases du traitement de texte...

Un conseiller numérique pourra vous proposer des ateliers d'accompagnement au numérique sur rendez-vous. Les dates des permanences et des ateliers seront communiquées sur nos différents supports d'information (panneau d'information en entrée de ville, site internet...).

VOTER

Un droit, un devoir, un pouvoir, un privilège !

Voter est un droit et un devoir mais voter c'est surtout votre POUVOIR de citoyen dans un système DÉMOCRATIQUE.

Pourquoi voter ? Est-ce si important ?

Le vote n'est pas obligatoire en France. C'est un **droit essentiel** d'autant plus qu'il n'est pas acquis pour tous les peuples du monde.

Aujourd'hui, voter est le seul moyen de participer activement au choix des dirigeants et d'exprimer son avis.

C'est aussi faire exister la **démocratie** et assurer nos **libertés**.

Rendez-vous les 10 et 24 avril pour les élections présidentielles

3 bureaux de vote sur la commune :

Bureau de vote n°1 dans la salle du Conseil municipal
Bureaux de vote n°2 et 3 dans la cantine municipale (rue du Manoir)

Votre bureau est noté sur votre carte d'électeur.
Elle vous a été envoyée par voie postale fin mars.

A-T-ON TOUJOURS EU LE DROIT DE VOTE ?

1791 : suffrage censitaire et indirect

Seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct (un cens) égal à la valeur de trois journées de travail ont le droit de voter. Ils sont appelés "citoyens actifs". Les autres, les "citoyens passifs", ne peuvent pas participer aux élections. Le suffrage est aussi indirect car les citoyens actifs élisent des électeurs du second degré, disposant de revenus plus élevés, qui à leur tour élisent les députés à l'Assemblée nationale législative.

1815 : Suffrage censitaire

Rétablissement du suffrage censitaire lors de la Restauration

loi du 27 juillet 1872 : le droit de vote est refusé aux militaires (d'où l'image de l'armée, "Grande muette").

1945 : Droit de vote des militaires

1974 : Droit de vote à 18 ans

1799 : suffrage universel masculin mais limité

Tous les hommes de plus de 21 ans ayant demeuré pendant un an sur le territoire ont le droit de vote. Mais ce droit est limité par le système dit des listes de confiance. Il s'agit d'un scrutin à trois degrés : les électeurs désignent au suffrage universel un dixième d'entre eux pour figurer sur les listes de confiance communales. Ces derniers choisissent ensuite un dixième d'entre eux pour l'établissement des listes départementales. Les membres de la liste départementale élisent un dixième d'entre eux pour former une liste nationale. Le Sénat conservateur (dont les membres sont nommés à vie) choisit ensuite sur cette liste nationale notamment les membres des assemblées législatives (Tribunat et Corps législatif). Le peuple ne désigne donc pas directement ses représentants.

1848 : Suffrage universel masculin et vote secret

1944 : droit de vote des femmes et suffrage universel

Les Françaises votent pour la 1^{ère} fois aux élections municipales de 1945

1956 : égalité de suffrage en outre-mer

La loi du 7 mai 1946 Lamine Guèye proclame citoyens tous les ressortissants de l'empire colonial, puis c'est la loi du 23 juin 1956, loi-cadre Defferre qui institue le suffrage universel et le collège unique dans les territoires d'outre-mer.

Qu'est-ce que le suffrage universel direct ?

Tous les citoyens peuvent voter pour choisir leur représentant parmi tous les candidats. **UNIVERSEL** signifie que toute personne française majeure a le droit de voter sans distinction de sexe, d'origine, de religion ou d'idéaux politiques. Le suffrage **DIRECT** implique qu'aucun corps intermédiaire ne représentera nos intérêts pendant l'élection.

Ce suffrage répond aujourd'hui aux valeurs démocratiques défendues par la Révolution française, telles que la liberté et l'égalité des citoyens. c'est un outil de la démocratie qui permet l'expression la plus directe de la souveraineté du peuple.

INFOS MÉTROPOLITAINE

Élections : les résultats en temps réel

Pour les prochaines élections (présidentielles les 10 et 24 avril et législatives les 12 et 19 juin), le site, divulguant les résultats électoraux de Rennes, devient métropolitain. Au fil des dépouillements du dimanche soir, les résultats officiels seront publiés en temps réel pour Rennes. Et le lendemain pour les 43 communes.

Quelle participation dans ma commune ? Combien d'électeurs se sont déplacés ? Combien de votes blancs ? Vous y trouverez le focus sur le taux de participation (votants), le nombre d'inscrits, les votes blancs ou nuls, le nombre de voix et la répartition en pourcentages des suffrages exprimés.

Les ateliers parentalité sont organisés par les Francas en concertation avec les familles des enfants fréquentant le Centre de loisirs, le teen's club et l'espace jeunes. Le but de ces animations est d'accompagner les parents, grands-parents dans leur quotidien et de les aider dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants.

COMPRENDRE LE SOMMEIL DU JEUNE ENFANT

Un temps d'échange de 2h autour de la question du sommeil de l'enfant. Doit-on le laisser pleurer ? Comment faire lorsqu'il a peur ? Pourquoi ne veut-il pas me laisser partir de sa chambre le soir ? Autant de questions abordées et de conseils échangés.

Jeudi 28 avril - 20-22h - Pour les parents - 12 personnes

ACCOMPAGNER ET COMPRENDRE LES ÉMOTIONS DE L'ENFANT

De l'enfant colérique, au boudeur et à l'introverti, nous sommes souvent décontenancés face à leur attitude. Cet atelier de 2 heures sera l'occasion de comprendre pourquoi ils réagissent ainsi et de donner quelques outils pour identifier leurs besoins et les aider à parler de leurs émotions.

Samedi 21 mai de 10h à 12h

Pour les parents et les enfants - 12 personnes

COMPRENDRE L'ALIMENTATION DU JEUNE ENFANT

L'alimentation revête parfois un casse-tête pour les parents. Allaitement, lait infantile, DME, diversification, conseils pour les petits mangeurs ou les trieurs d'aliments et conseils éducatifs pour que le repas devienne un moment agréable.

2h d'échange pour repartir avec des conseils applicables à la maison.

Jeudi 16 juin de 20 à 22h - Pour les parents - 12 personnes

ATELIER RELAXATION EN FAMILLE

Les jeux de relaxation s'inspirent de différentes disciplines, que ce soit Yoga, Méditation ou Sophrologie. Il s'agit d'appréhender et expérimenter des outils visant à favoriser le bien-être de chacun. Adultes et enfants partagent un moment ludique où de nombreux exercices sont pratiqués. Plusieurs dimensions incontournables sont abordées : la respiration, le corps, les émotions, la concentration. Un véritable instant de complicité qui attend parents et enfants.

Samedi 1^{er} octobre de 10h à 12h

*Pour les parents et les enfants - 16 personnes par atelier
Groupe des 3-6 ans de 10 à 11h / 7 et + de 11h à 12h.*

DRESSE TES PERROQUETS

Tout le monde a des pensées, une petite voix dans sa tête qui est parfois agréable et parfois douloureuse. Certaines reviennent plus souvent que d'autres et il n'est pas toujours facile de s'en détacher. Et si ces pensées étaient des perroquets qui se posent sur notre épaule pour nous souffler un discours (pas toujours juste) à l'oreille ? Un atelier ludique et participatif pour développer une flexibilité mentale et enrichir le capital psychologique de toute la famille !

Samedi 19 novembre de 10h à 11h30

Pour les parents et les enfants (dès 7 ans) - 16 personnes

ÉCOLES GÉRARD PHILIPPE

Chaque jour compte !

Les classes de cycle 2 participent au projet "Chaque jour compte" dans lequel les élèves comptent le nombre de jours d'école. Au 100^e, vendredi 4 mars, les classes de CP de Madame Corbel, de CP-CE1 de Madame Gillet, de CE1 de Madame Erussart et de CE2 de Madame Manceau ont réalisé divers défis autour du nombre 100 : faire des collections de 100 objets divers, faire des calculs autour du nombre 100, réaliser des défis sportifs...

Les enfants (et leurs familles) ont également réalisé chez eux des collections de 100 qui sont exposées dans le hall de l'école élémentaire.



Fin du projet mosaïque

Le projet de réalisation de panneaux de mosaïques Odorico, commencé il y a 3 ans s'achève cette année après beaucoup de rebondissements liés au Covid. Les deux premiers panneaux avaient pu être finalisés pour la rentrée de septembre. Les élèves de CE2, qui avaient commencé le projet en CP par la découverte des mosaïques Odorico de Rennes, puis réalisé leur panneaux en mosaïques papier en CE1 ont finalisé leurs 2 panneaux en janvier en présence de l'artiste DAWA. Ils auront été patients ! Merci aux parents qui ont aidé les enseignantes pour tout le travail invisible. Un projet long, qui aura mobilisé beaucoup d'énergie pour un résultat à la hauteur ! Reste à trouver où les accrocher...



Animation de prévention

Grâce à un débat ouvert et plein d'humour, les gendarmes de la M2PF35 ont permis aux élèves de CM1-CM2 de réfléchir à leur rapport aux écrans et à l'impact de ceux-ci sur leur quotidien. Les élèves ont pris conscience que le temps qu'ils passent devant les écrans est très important.

Peu à peu, le débat a glissé sur la violence véhiculée par les jeux et les programmes, y compris ceux qui s'adressent aux tout-petits.

Enfin, les gendarmes ont rappelé quelques règles à respecter pour rester en sécurité lorsque les jeunes vont sur les réseaux sociaux, sachant qu'avant 13 ans, pas de réseaux sans les parents.

Handisport



Dans le cadre d'un partenariat entre le district 35 de football, la fédération Française de sport adapté 35 et le Football Club La Chapelle Montgermont, une journée découverte de football à destination des personnes en situation de handicap a été organisée le jeudi 24 février.

Les CE1-CE2 ont eu l'occasion de participer à cette belle après-midi. C'était en effet l'occasion de sensibiliser les enfants sur le handicap, de leur apprendre à accepter chacun selon ses différences, parfois d'en rassurer certains ayant des appréhensions mais aussi... de montrer que le sport est possible malgré un handicap!

Après quelques explications par Eric Ménard, l'organisateur de cette journée, les enfants ont observé les matchs en encourageant les participants avec enthousiasme ! Puis, ils ont eu le privilège d'y participer !

Ambiance médiévale

La construction du château fort et la réalisation des blasons ont demandé beaucoup de travail et d'implication aux petites sections.



En avant la montagne

Les plus grands de l'école ont eu la chance de passer la semaine du 5 au 11 mars en Savoie, à Lanslebourg, station de Val Cenis !

Ski, rando-raquette, randonnée sur les pas de Belle et Sébastien, mais aussi, visite de la fromagerie de Beaufort, rencontre d'un pisteur-secouriste, lecture de paysage... Le programme était chargé !

Ce séjour s'est révélé très riche, autant dans l'apprentissage de l'autonomie que dans le vivre ensemble à travers l'esprit de fraternité. Chaque enfant est revenu grandi de cette expérience qui restera certainement dans sa mémoire. Voilà bien des souvenirs et des anecdotes qui donneront matière au travail scolaire, dès le retour des enfants sur les bancs de l'école.



Apprentis boulanger



Mardi 22 février, les élèves de GS-CP ont pris le bus direction Saint Grégoire, pour visiter la boulangerie "Cavan". À peine accueilli, chacun enfilait déjà sa toque et son tablier... puis place au façonnage des petits pains... Au cours de la visite du fournil, le boulanger a présenté son métier, son matériel, expliqué comment la pâte était préparée et surtout aidé les enfants à enfourner leurs petits pains !

Chacun est reparti ravi. Il ne restait plus qu'à déguster les petits pains en famille !

Carnaval à l'école



Pour fêter le carnaval, les élèves se sont costumés et ont défilé devant leurs camarades dans la cour de récréation. Ce moment festif s'est terminé par une dégustation de délicieuses crêpes !

Le projet "Montgermont recycle ses fringues" prend forme !

Prenez date et réservez dès à présent votre stand si vous souhaitez participer !



Rendez-vous les 17 et 18 juin pour l'évènement "Montgermont recycle ses fringues !"

Au programme

■ 17 juin

Projection du documentaire "La vie d'une petite culotte et de celles qui la fabriquent" suivi d'une intervention du Relais de Bretagne et de Laura Wadier, bloggeuse mode et créatrice de la newsletter "Green to fash".

Votre ticket d'entrée : un vêtement à donner et revendu le lendemain au profit d'une association.

■ 18 juin

Bourse aux vêtements dans la cour de l'école Gérard Philipe de 10h à 13h. 10 stands seront à louer (5 €) / Possibilité de reverser une partie des bénéfices à l'association soutenue par les jeunes (le choix de l'association est en cours de réflexion).

Pour réserver un stand : inscription par mail à directionmgt@lesfrancas.bzh (10/06 au plus tard).

En photo ci-contre : le groupe logistique du projet Cap à Cité

SB NAIL ARTIST

Une onglerie rue Pierre Texier

Après avoir exercé sa profession à domicile, Sinem Baris a saisi l'opportunité d'un local sur la commune pour ouvrir sa boutique. 32 ans, maman de trois enfants, cette jeune femme a suivi une formation de prothésiste ongulaire en mars 2019 à l'Académie Anaïs Abaakil à Rennes. Elle continue de s'y perfectionner.

Les prestations proposées : manucure, pédicure, pose en gel au chablon (technique qui permet de rallonger les ongles et ainsi leur donner une forme précise et une longueur adaptée au souhait de chacun), le semi-permanent (ongles naturels vernis sans gel avec une tenue de 1 mois).

CONTACT

15C rue Pierre Texier
Prise de rendez-vous sur la plateforme Planity



VIE ÉCONOMIQUE



STAGES D'AQUARELLE

avec Eugen Chisnicean et Evghenia Shalilis

En mai, Montgermont ouvrira son 26^e Salon de l'aquarelle du 21 au 28 mai. En attendant la programmation complète de la semaine d'animations vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à un stage avec l'un de nos deux invités d'honneur.



Infos pratiques

Lieu des stages : salle Belle-Île, Espace Évasion

Tarif d'un stage : 150 €

Horaires : 10h - 17h avec une pause d'une heure pour déjeuner

Tous niveaux

Nombre de participants : 6 minimum, 10 maximum

■ Eugen Chisnicean : 22 et 23 mai 2022

"Quel que soit le sujet que je choisis de peindre, je suis toujours à la recherche de rythmes intéressants. Maisons, arbres, bateaux, personnages ... J'essaie ensuite d'organiser ces formes selon un schéma : cela m'aide à composer, à concevoir ma peinture (...) Je compare toujours les artistes aux musiciens ou aux compositeurs, parce que je pense que nous prenons tous la même direction." Eugen Chisnicean (Source : L'Art de l'Aquarelle hors-série n°2)

■ Evghenia Shalilis : 24 et 25 mai 2022

"Chacun de mes tableaux raconte un moment de vie, en particulier à certaines de mes heures préférées de la journée : le soir, au coucher du soleil, la nuit ... Ce sont pour moi les moments les plus romantiques." Evghenia Shalilis (Source : Pratique des Arts supplément aquarelle n°138)

RÉSERVATION

chfortin@orange.fr

06 32 79 58 75



COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

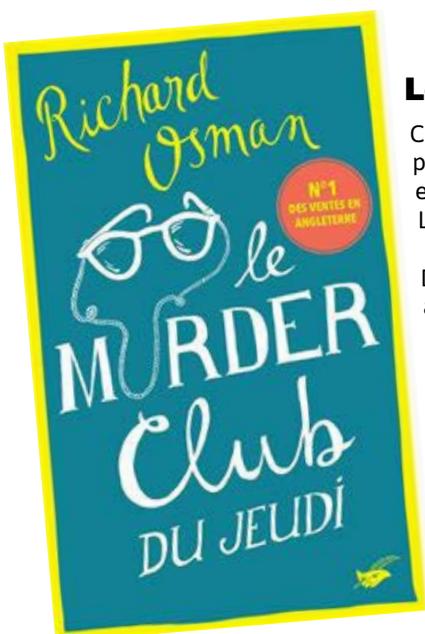
Coup de cœur de Céline

Le Murder Club du jeudi de Richard Osman

Ce roman est un pur "Cosy Mystery" c'est à dire un roman policier qui pourrait se traduire par "enquête douillette"... rien de trop violent ou sanguinaire, le cosy mystery déroule son enquête avec humour et légèreté, souvent mené par un héros dont ce n'est pas le métier. L'ancêtre incontestée de ce genre est Agatha Christie.

Dans "Le murder club du jeudi", 4 fringants retraités, tous aussi truculents les uns que les autres, constituent le murder club du jeudi. Ils vont devoir enquêter sur le meurtre de l'associé du directeur de leur village de retraite, retrouvé assassiné dans sa cuisine.

Un roman adorable, plein d'humour et d'amitié, de loyauté, de fidélité, mais aussi de rebondissements bien menés, plausibles et amusants. Ce livre est une très agréable découverte que nous vous invitons à retrouver à la médiathèque de Montgermont. Si vous aimez le style "Cosy mystery", l'équipe de la médiathèque pourra vous conseiller d'autres titres comme la série "Agatha Raisin".



CLUB DES BONS AMIS

Assemblée générale

L'Assemblée générale du Club des Bons Amis s'est déroulée le vendredi 11 mars 2022 en fin de matinée devant plus de 120 adhérents.

Après les mots d'accueil du Président Jean-Baptiste Timouy, ce dernier a présenté le rapport d'activité de l'année 2021, fortement perturbée par la pandémie. Ce n'est qu'à la rentrée que les animations proposées ont pu être toutes mises en place comme la gymnastique prévention santé du vendredi, les randonnées, l'atelier mémoire du mardi, l'activité pétanque du lundi et sans oublier l'après-midi jeux du jeudi, qui réunit chaque semaine un grand nombre de participants autour des jeux de cartes, des jeux de société, des palets et de la pétanque. Des rendez-vous ponctuels ont pu être proposés : la journée grillades en août ou la dictée en octobre, d'autres sont déjà prévus



comme la Fête de l'Amitié à Saint-Grégoire, la sortie à Trémelin en juin, la journée grillades et la sortie détente à Paimpont en août.

Le club compte actuellement 197 adhérents, 115 femmes et 82 hommes. Après l'approbation des rapports d'activité et financier, le Club des Bons Amis

a accueilli deux nouveaux membres au sein de son bureau : Marie-Claire Paigier et Marcel Soufflet en remplacement d'Odette Marsollier et de René Garnier. S'en est suivi l'apéritif puis le repas traditionnel toujours autant apprécié.

VOLLEY

Des graines de champions



L'équipe de Nationale 3 encadrée par les entraîneurs, Roland Le Roux, Marc Garagnon et Monsieur Bouchard, sponsor du club

L'équipe seniors féminines, évoluant en championnat régional, vient d'entamer depuis mi-mars les matchs de play-offs pour une montée éventuelle en pré-nationale. La première rencontre gagnée au tie-break, face au club de Janzé Corps-Nuds, permet aux Montgermonaises de gagner les deux points de la victoire.

L'équipe seniors féminines de Nationale 3 a remporté son match contre l'Étoile Saint Laurent de Brest sur un score de 3 sets à 0.

Prochains matchs à domicile

Salle des Courtines

Équipe régionale F
09/04 contre Le Rec

Équipe N3F
21/04 contre Lanester

ENVIE DE CHANTER ?

Rejoignez la chorale du Gué d'Olivet

Vous aimez le répertoire des chansons françaises actuelles à celles des années 80 ? Vous aimez les projets collectifs et joyeux ?

Alors, vous avez rendez-vous avec Isabelle Marsac et la chorale de Montgermont du Gué d'Olivet !

Chaque lundi à 19h, dans les locaux de l'ancienne école, rue Pierre Texier, la cheffe de chœur vous accueille.

Venez participer à une ou deux séances (gratuites) et décidez ensuite si vous tentez l'aventure.

En fonction de votre date d'arrivée dans la chorale, le montant de votre cotisation sera calculée au prorata du temps restant avant les vacances estivales.

Pour information, le coût annuel était de 139€ + 21€ d'adhésion à l'association du Gué d'Olivet.

plus et venez donner de la voix ! N'hésitez pas et venez donner de la voix !



Au programme de cette malicieuse escapade :

Chez Marie Guerzaille, tout est mis en œuvre pour que vous passiez une journée dans la simplicité, la convivialité et le rire.

Départ à 7h30, devant la Maison Helena, en direction de Saint-Caradec (à 20 km de Pontivy). Arrivée vers 9h. Après un café d'accueil, entrée en salle de spectacle, garantie grand confort.

À 9h20, premier spectacle humoristique dans des décors époustouflants.

Marie Guerzaille et sa descendance vous proposent des spectacles inédits remplis de belles surprises.

Déjeuner fermier à 12h.

Kir breton ou kir vin blanc, cochon dans la galetière (spécialité de la Marie), pomme cuite avec 2 boules de glace, son coulis de caramel fait maison accompagnés de son gâteau croustillant. Vin et café compris.

En début d'après-midi, balade en petit train sur la "Rigole d'Hilvern" (annulation possible en cas de météo défavorable).

Puis, à 15h30, second spectacle dans la nouvelle salle ouverte en 2020.

À 16h30, retour vers Montgermont. Arrivée prévue vers 18h.

Prix par personne (transport, animations et déjeuner) : 54€ si l'autocar est rempli (53 places).



CONTACT
Valérie Dupont - Maison Helena
06 34 18 63 02
RÉSERVATION JUSQU'AU 29/04

FUGUE CELTIQUE

Mardi 30/08

Au programme de cette fugue celtique :

Déjeuner en bordure du lac, sur la terrasse ombragée de La Fée Gourmande (crêperie). En fin de repas, Armel, conteur traditionnel viendra nous faire voyager dans les légendes celtiques de Brocéliande.

Laissez-vous transporter au pays des lutins korrigans, ces êtres très petits, très moches, parfois méchants ou bienfaisants. Ils ont été inventés pour impressionner les plus jeunes, mais pas seulement...

Pour ceux qui le souhaitent (en option), possibilité d'aller découvrir "La porte des Secrets". Aménagée dans les anciennes dépendances de l'abbaye de Paimpont, immergez-vous dans un spectacle sensoriel féérique. Tout le long de ce parcours, les décors représentent l'un après l'autre les univers de la forêt : ses contes et légendes, la faune, la flore, l'histoire du fer et des forgerons ainsi que tous les petits êtres facétieux qui peuplent le massif forestier !

Départ à 10h45, retour vers 16h.

Tarif par personne (incluant le transport, le déjeuner avec les boissons et la prestation du conteur)

34€ si l'autocar est rempli (53 places).

Aucun déplacement à pied lors de cette excursion; l'autocar déposera et viendra rechercher les participants à l'entrée de la crêperie. Seule la visite optionnelle de La Porte des Secrets, nécessite une courte marche à pied (300 mètres) et la montée d'un escalier.



CONTACT
Valérie Dupont - Maison Helena
06 34 18 63 02
RÉSERVATION JUSQU'AU 31/05



CO-ERRANCE



29 et 30/04

Ciné-Théâtre électroacoustique

de Sabrina Cohen et Anna Hubert

Une création originale où le théâtre, la vidéo et la musique en direct s'entremêlent.

*Soyez curieux et venez vivre une expérience sensorielle,
bouleversante et enrichissante.*

Vous en ressortirez forcément changé !